

TUTO INSCRIPTION FORMATION FÉDÉRALE

Avec MyFFME

V1.3 - saison 2026-2027



AVANT LA FORMATION

POUR VOUS INSCRIRE À UNE FORMATION FÉDÉRALE, VOICI QUELQUES ÉTAPES À SUIVRE.

VOS LOGICIELS EVOLUENT !

DEPUIS SEPTEMBRE 2026, LA FORMATION FÉDÉRALE EST ENTIEREMENT PILOTÉE DEPUIS MYFFME.
L'ANCIEN INTRANET FÉDÉRAL N'EST PLUS UTILISÉ



VOUS DEVEZ DESORMAIS VOUS INSCRIRE ET DEPOSER VOS DOCUMENTS DIRECTEMENT SUR MYFFME

IMPORTANT:

- LA LIGUE NE PEUT PLUS VOUS INSCRIRE SUITE À UNE DEMANDE MAIL, VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE DIRECTEMENT DEPUIS MYFFME
- VOUS DEVEZ ÊTRE EN POSSESSION DE TOUS LES PRÉREQUIS AVANT DE VOUS INSCRIRE A UNE FORMATION



- Vérifiez que vous possédez l'ensemble des prérequis, qu'ils ont été validés et qu'ils apparaissent dans votre espace MyFFME:
 - o Passeports FFME
 - o Attestation du premier niveau de secourisme (PSC ou équivalent)
 - o Extrait de casier judiciaire n°3
 - o Brevet fédéral le cas échéant

NB : L'extrait de casier judiciaire n°3 est obligatoire pour l'ensemble des formations. Pour les autres pièces, renseignez-vous pour chaque formation sur le site de la FFME dans l'onglet "Formation".

DEPOSER VOS PREREQUIS

- Connectez vous sur votre espace MyFFME, puis rubrique “Mon Compte” > “Mes documents”

Accueil > Mon compte > Mes documents

Mes coordonnéesActivités pratiquéesDonnées de santéMes documentsAutorisationsIdentifiants

Mes documents

PSC

Téléverser un fichier

Attestation de formation aux premiers secours (PSC). Inscrivez-vous à une formation PSC près de chez vous sur formations.protection-civile.org.

Aucun fichier renseigné

Casier judiciaire

Téléverser un fichier

Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3). Ce document doit dater de moins de 3 mois. Rendez-vous sur le site officiel casier-judiciaire.justice.gouv.fr pour en faire la demande gratuitement.

Aucun fichier renseigné

Cette page vous permet de déposer les documents administratifs requis pour vous inscrire aux sessions de formation.

IMPORTANT:
Les documents type à compléter (attestation de co-encadrement, liste de voies / courses, etc...) sont téléchargeables sur la page publique de chaque session de formation



Où trouver son extrait de casier judiciaire n°3 ?

- Rendez-vous sur le site du Ministère de la Justice

The screenshot shows the official website for requesting a criminal record extract (bulletin n°3). The page is titled 'CASIER JUDICIAIRE NATIONAL' and 'Demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)'. It includes a navigation bar with links to 'SITE JUSTICE', 'PRESSE', 'DROITS & DÉMARCHES', 'TEXTES & RÉFORMES', 'MÉTIERS', and 'JUSTICE EN RÉGION'. The main content area explains that the bulletin n°3 is a confidential document and provides instructions on how to request it. It also includes a section for 'Comment faire votre demande ?' with options for 'Vous pré-enregistrez votre demande' and 'Sans FranceConnect'.

Le bulletin n°3 est un document confidentiel et strictement personnel, destiné aux particuliers. Il ne peut être demandé que par la personne qu'il concerne ou son représentant légal s'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur sous tutelle. Il ne peut en aucun cas être délivré à un tiers, sous peine de 7 500 euros d'amende (articles R.82, 777 et 781 du Code de procédure pénale). [Pour en savoir plus, consulter la page Questions-Réponses.](#)

L'accessibilité de ce site est partiellement conforme avec le RGAA version 4

Comment faire votre demande ?

- Vous pré-enregistrez votre demande
 - Gagnez du temps avec FranceConnect
 - Vous vérifiez vos coordonnées pré-remplies et complétez les champs restants.
 - Sans FranceConnect
 - Vous saisissez votre état civil, votre adresse et le mode de retour souhaité de votre réponse.
 - Que vous utilisiez ou pas FranceConnect, vous vérifiez les informations saisies et vous validez le pré-enregistrement de votre demande.

- Entamez la procédure de demande d'extrait de casier judiciaire n°3
- Vous recevrez votre extrait B3 par mail ou voie postale sous quelques jours
- Ajoutez votre document dans votre espace licencié.

UNE FOIS TOUTES CES ÉTAPES RÉALISÉES, VOUS ÊTES PRÊT(E) À SUIVRE VOTRE FORMATION !